

LES VALEURS TRADITIONNELLES À L'ÉPREUVE DE LA GUERRE

LES MAINS COUPÉES : « ATROCITÉS ALLEMANDES »
ET OPINION FRANÇAISE EN 1914
[John Horne]

Introduction

Dès l'éclatement de la guerre en 1914 et l'invasion allemande de la Belgique (4-5 août), des récits d'atrocités fleurissent. Initialement, il s'agit d'accusations de la part des Allemands contre les populations civiles belge et française, jugées coupables d'avoir mené une guerre de « francs-tireurs » contre l'armée allemande¹. Des accusations alliées (français, belges et britanniques) concernant le comportement de l'armée allemande ne tardent pas à se faire entendre. Les Allemands sont condamnés pour une campagne de terreur menée contre les civils, pour des exécutions individuelles et collectives, pour des viols et des mutilations, pour la destruction de bâtiments en grand nombre et de villages entiers par incendie, pour l'utilisation de boucliers humains contre l'ennemi, pour la prise d'otages civils, et pour le pillage systématique des territoires envahis. Ils sont accusés, enfin, d'achever des prisonniers et des blessés.

1. Cf. *infra*, l'article de Alan Kramer, « Les atrocités allemandes : mythologie populaire, propagande et manipulation dans l'armée allemande ».

Comment faudrait-il évaluer ce corpus d'accusations ? Comme une réponse directe à la réalité des faits, sans éléments médiateurs ? C'est ainsi qu'elle est comprise par la plupart des contemporains. Comme une propagande mensongère, délibérément conçue pour attiser la haine xénophobe de l'ennemi ? C'est plutôt le consensus de l'opinion entre les deux guerres, qui y voit l'exemple le plus flagrant de la puissance manipulatrice de la propagande, tenue elle-même pour une des révélations – et avertissements – de la guerre². Ou bien comme une rencontre plus compliquée entre la subjectivité collective et la réalité externe de la guerre, un croisement du rationnel et de l'irrationnel ?

Gros sujet, évidemment, que nous ne prétendons pas pouvoir traiter définitivement ici. Mais comme une première approche, nous proposons d'explorer l'univers culturel du phénomène en prenant une des images les plus saisissantes des « atrocités allemandes » pour l'esprit français en 1914 – la fille, l'enfant, parfois l'adulte, à qui la main est coupée par une brute teutonnes. Il s'agit d'examiner cette image de mutilation à trois niveaux – celui de la propagande, celui des mentalités populaires, et celui des faits, afin de mieux saisir la dynamique interne des « atrocités allemandes » comme phénomène de l'opinion publique française.

Propagande

En tant que propagande, le thème des « mains coupées » est protéiforme. Citons, pourtant, comme exemple assez caractéristique, le récit de la « Prière d'une petite fille aux mains coupées », qui paraît dans *La Semaine religieuse* de l'Ille-et-Vilaine en février 1915. Une fillette de six ans, agenouillée en prière dans un hôpital du Nord, les deux bras emmaillottés de pansements, parle tout bas :

« Seigneur, je n'ai plus de mains. Un cruel soldat allemand me les a prises, en disant que les enfants belges et français n'avaient pas le droit d'avoir des mains, que ce droit appartenait seulement aux enfants des Allemands. Et il me les a coupées. Et cela m'a fait beaucoup de mal. Mais le soldat riait, en disant que les enfants qui ne sont pas Allemands ne savent pas souffrir. Depuis ce jour-là, Seigneur-Dieu, maman est folle, et je suis toute seule. Papa a été emmené par des soldats allemands, le premier jour. Il ne m'a jamais écrit. Il doit avoir été fusillé (...) »

Niais comme il est, ce texte sert de mesure très rudimentaire de la signification morale de la guerre. L'acte de mutilation personnifie le caractère « barbare » attribué aux Allemands en général. Sans motif, il ne peut que venir d'une méchanceté inhérente, qui s'exprime aussi par la prétention allemande à une position de domination (seuls les enfants allemands ont droit à des mains). L'enfant est le symbole même de la famille violée et dispersée, et donc de l'innocence et de la vulnérabilité de la population et du pays devant l'invasion.

Cette signification essentielle est élaborée non seulement par d'autres récits de presse mais aussi par une production iconographique importante. Des caricaturistes, parfois célèbres, col-

2. E. G. G. Demartial, *La mobilisation des consciences*, Paris, Éditions Rieder, 1927 ; A. Ponsonby, *Falsehood in Wartime*, Londres, Allen & Unwin, 1928, p. 78-82 : « The Belgian Baby Without Hands ».

laborent à cette œuvre. Pour représenter une petite fille, il faut faire que citer *La Marseillaise* et ses compagnes ». Willette évoque un foyer, un thème repris sur la réalité du pillage systématique. Le thème des mains coupées demande à son officier de Huard, dans *La Bataille*, de voler dans une des variantes arraché pour faciliter le

En parallèle avec ces toute une production de À titre d'exemples, le d'octobre 1914, « L'homme qui montre la complexité de déjeuner, lit à sa femme de gloire. Il a bien travaillé ajoute le charme par les mains coupées – la vieille main au moment de les lois les plus élémentaires un humour pesant en ici d'un dessin de W de petit enfant : « Ne votre officier ? »³

Trois remarques sur des « mains coupées » petit garçon au front titativement qu'une de propagande en

Deuxièmement, la partie intégrante de septembre 1914. L'Alsace-Lorraine du 15, et, à la suite de velle, le 29 août, a fait trancher le par tulé *Les Deux M*

3. Collection de la 4. L'histoire fut faite l'Agence Havas à

laborent à cette œuvre. Poulbot, par exemple, dessinateur d'images attendrissantes d'enfants, représente une petite fille agenouillée devant le tombeau... de sa propre main ! Roubille ne fait que citer *La Marseillaise* – « ils viennent jusque dans vos bras, égorger vos fils, vos compagnes ». Willette évoque la mauvaise conscience du soldat allemand de retour dans son foyer, un thème repris sur un autre mode par Ibels dans « L'insomnie du Kaiser ». L'immoralité du pillage systématique des régions envahies est suggérée par Hermann-Paul à travers le thème des mains coupées, avec un dessin d'un soldat en train de vider une maison qui demande à son officier s'il faudrait « aussi emballer les mains de la petite fille ». Le dessin de Huard, dans *La Baïonnette*, d'une mutilation horrible, représente également le thème du vol dans une des variantes les plus répandues des « mains coupées » – la main ou le doigt arraché pour faciliter le vol d'une bague.

En parallèle avec ces images, publiées dans des revues illustrées et satiriques connues, toute une production de cartes postales, généralement plus fruste, reprend les mêmes idées. À titre d'exemples, le sous-thème du vol des bagues, est illustré par une carte postale d'octobre 1914, « Leurs trophées de guerre », comme par la « Lettre d'un soldat "boche" », qui montre la complicité des civils allemands avec la brutalité de l'armée. Un mari, au petit déjeuner, lit à sa femme une lettre du fils absent à la guerre, en disant : « Fritz s'est couvert de gloire. Il a bien brûlé, bien pillé ; il t'envoie des bagues, et les doigts avec. » René Santo ajoute le charme pathétique d'un style enfantin en représentant une autre variante des mains coupées – la vieille femme qui loge des soldats allemands mais qui, voulant leur serrer la main au moment de leur départ, se la fait couper. Morale : les Allemands ignorent même les lois les plus élémentaires de l'hospitalité. Enfin, une carte postale du *Rire rouge* emploie un humour pesant en brossant le portrait de l'inhumanité du militarisme allemand – il s'agit ici d'un dessin de Willette. L'officier allemand dit au soldat qui tient deux mains saignantes de petit enfant : « Ne pourriez-vous pas mettre les mains dans vos poches [...] pour saluer votre officier ? »³

Trois remarques s'imposent au sujet de cette œuvre de propagande. D'abord, le thème des « mains coupées », comme d'autres récits ou images hautement symboliques (celle du petit garçon au fusil de bois, par exemple, exécuté par les Allemands) ne représente *quantitativement* qu'une petite proportion de l'attention consacrée par la presse (forme principale de propagande en 1914-1915) au thème des « atrocités allemandes ».

Deuxièmement, l'image des « mains coupées » apparaît presque spontanément, comme partie intégrante de la réaction immédiate de la presse à l'invasion allemande en août-septembre 1914. *Le Matin*, par exemple, condamne « la sauvagerie » des Allemands en Alsace-Lorraine dès le 12 août, raconte l'exécution de civils près de Tirlemont, en Belgique, le 15, et, à la suite d'une série de rapports sur des « crimes » et des « atrocités », publie la nouvelle, le 29 août, d'une vieille femme qui avait logé des soldats allemands à Liège, et qui s'est fait trancher le poignet par eux au moment de leur départ⁴. Le 20 septembre, un éditorial intitulé *Les Deux Mains* prend la découverte supposée de deux mains (l'une d'une femme, l'autre

3. Collection de la BDIC, Paris.

4. L'histoire fut récoltée dans le *Daily Chronicle* du 28 août, qui lui-même le tenait d'une dépêche de l'Agence Havas à Ostende.

d'une jeune fille) dans les poches de deux blessés allemands, comme la preuve que « les professeurs pangermanistes » sont « résolus d'exterminer la race française »⁵.

Néanmoins, le véritable flot d'images et de récits sur le thème des « mains coupées » semble commencer vers la fin de 1914 et continue en 1915. À titre d'hypothèse, donc, on pourrait distinguer deux temps dans l'évolution du phénomène. Dans un premier temps, contemporain aux « événements » évoqués, des récits de mutilation (y compris ceux des « mains coupées ») émergent dans la presse. Dans un deuxième temps, suivant le rejet de l'invasion allemande sur la Marne au début de septembre et la stabilisation du front, le thème des « mains coupées » joue un rôle récapitulatif et symbolique pour une opinion publique qui essaie non seulement d'absorber l'impact des turbulentes premières semaines de la guerre mais aussi d'investir d'une signification plus profonde un conflit dont on commence à deviner la longueur.

Troisième point, il n'y a pas de coordination dans la dissémination du thème des « mains coupées » – surtout pendant la première phase. La production des cartes postales est très décentralisée. En termes d'« atrocités allemandes », revues illustrées et journaux répondent de façon diverse à l'invasion. Loin d'organiser une campagne officielle, le gouvernement se méfie de toute propagande sur les « atrocités allemandes » en raison de la nervosité de l'opinion publique. Dès le 4 septembre, le général commandant la 10^e région (Bretagne) invite la presse à éviter d'en publier des récits, et le 15 septembre, Millerand (ministre de la Guerre) demande formellement à la censure de « ne pas permettre des récits d'atrocités allemandes qui risquent, en terrorisant les populations, de provoquer les exodes les plus lamentables »⁶. Par la suite, en 1915, l'État développe sa propre campagne de propagande autour du thème des « atrocités », mais sans parler de récits comme ceux des « mains coupées », qui restent du domaine des médias « privés ». Même si l'image des « mains coupées » sert à codifier une certaine compréhension rétrospective de l'invasion, on pourrait difficilement parler d'une campagne officielle ou d'un mensonge concerté. La dimension « propagande » du phénomène consisterait surtout en la reproduction diffuse et sans esprit critique d'histoires d'atrocités supposées pour exprimer une vision morale de la guerre en termes simplistes, voire manichéens.

Mentalités populaires

La préoccupation des autorités à l'endroit de la nervosité populaire pendant les premiers mois de la guerre souligne l'importance de notre deuxième niveau d'analyse, celui des mentalités. En effet, on pourrait se demander dans quelle mesure l'image des « mains coupées », telle que l'iconographie de 1914-1915 la révèle, connaissait une existence indépendante en tant que bruit, légende, ou conviction populaire. Les archives de la Commission française

5. Signé Jean d'Orsay.

6. Archives départementales AD, Ille-et-Vilaine, 4 M censure (non catalogué).

sur les crimes de guerre sont cette commission officielle l'administration judiciaire belges et français, et de sol taux de l'intérieur), sur d publiés par la commission, cette documentation (les él autorités belges). Mais la témoins et contient au moim des rapports officiels qui d
Comme vision, les « ma gares, plaques tournantes d Ainsi, Joseph Bauduin, réfu remarque dans la foule

« une jeune femme que s enveloppée ; cette dame me maison, près de Sedan, des s fusillé son mari devant elle e doigts à la main droite de ce

Et un professeur belge de filles de sa connaissance, e la fin d'octobre, qui lui d les deux poignets coupés p

Un agent de police paris sienne au moment de la p déposition du 8 septembre.

« Le 1^{er} de ce mois, je me pagnie de M. Pascal, René, a par les troupes allemandes e une petite fille belge, âgée e de Flandre ; lorsque les sol mains, au ras des poignets.

7. Archives nationales (AN), l'ennemi en violation du d

8. Une partie des dépositi Bruxelles (série : archives d rences à des actes de m

9. AN, 4 AJ 3 (Agen).

10. AN, 4 AJ 18 (Orléans),

11. AN, 4 AJ 27, dépositi

sur les crimes de guerre sont, à cet égard, révélatrices⁷. À la suite de la victoire de la Marne, cette commission officielle non seulement entreprend sa propre enquête mais mobilise l'administration judiciaire à travers la France pour prendre des dépositions de réfugiés belges et français, et de soldats des deux pays (le plus souvent convalescents dans les hôpitaux de l'intérieur), sur des « crimes » commis par les soldats allemands. Les rapports publiés par la commission, sobres et bien documentés, n'utilisent qu'une petite quantité de cette documentation (les éléments les plus sérieux concernant la Belgique étant envoyés aux autorités belges). Mais la masse qui reste est souvent éloquente sur l'état d'esprit des témoins et contient au moins une quarantaine de références à des mains coupées (à l'opposé des rapports officiels qui n'en contiennent aucune)⁸.

Comme vision, les « mains coupées » sont profondément liées à l'exode de 1914. Les gares, plaques tournantes de ce mouvement, en sont des points de dissémination privilégiés. Ainsi, Joseph Bauduin, réfugié de Furnay (Ardennes) qui arrive à la gare de l'Est, le 26 août, remarque dans la foule

« une jeune femme que suivait son petit garçon âgé de cinq ans, dont la main droite était enveloppée ; cette dame me raconte, ainsi qu'à d'autres personnes que, se trouvant dans sa maison, près de Sedan, des soldats allemands étaient entrés et, sans la moindre provocation, avait fusillé son mari devant elle et leur enfant, pendant que d'autres coupaient avec leurs sabres trois doigts à la main droite de ce dernier »⁹.

Et un professeur belge de l'université de Louvain, Stanislas Gillet, rencontre deux jeunes filles de sa connaissance, originaires de Tournai, dans la gare des Aubrais (Orléans) vers la fin d'octobre, qui lui disent « qu'une jeune fille de Corbeek-Loo près de Louvain a eu les deux poignets coupés par les Allemands »¹⁰.

Un agent de police parisien indique inconsciemment la suggestibilité de l'opinion parisienne au moment de la pénétration maximale des Allemands avant la Marne. Dans une déposition du 8 septembre, il raconte :

« Le 1^{er} de ce mois, je me trouvais chez ma sœur, Mme Saurin, 19, rue Piquet, Paris, en compagnie de M. Pascal, René, représentant de commerce [...] Nous causions des atrocités commises par les troupes allemandes en Belgique. À un moment donné, M. Pascal me dit : "J'ai vu hier une petite fille belge, âgée de six ans ; elle est chez un de ses parents qui est établi boucher, rue de Flandre ; lorsque les soldats allemands sont arrivés dans son village, ils lui ont coupé les deux mains, au ras des poignets, avec une hachette". »¹¹

7. Archives nationales (AN), série 4 AJ, commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens (décret du 23 septembre 1914).

8. Une partie des dépositions envoyées en Belgique se trouve aux Archives générales du Royaume, Bruxelles (série : archives de la commission d'enquête sur la violation du droit des gens). Pour des références à des actes de mutilation, y compris des mains coupées, voir carton n° 20.

9. AN, 4 AJ 3 (Agen).

10. AN, 4 AJ 18 (Orléans), déposition du 23 octobre 1914.

11. AN, 4 AJ 27, déposition de Ch. Leroux.

Un autre témoignage indique que des rumeurs de mutilation continuèrent à courir pendant plusieurs mois parmi la population occupée. Un agent des douanes françaises à Vireux (Ardennes) vécut neuf mois en territoire envahi avant de rejoindre la France non occupée, où il déclara qu'« en ce qui concerne les atrocités qui auraient été commises par les Allemands, j'en ai entendu parler à maintes reprises, on m'a rapporté notamment qu'ils avaient coupé les bras à des enfants et des seins à des femmes, mais comme je n'ai été témoin d'aucun fait de ce genre je ne crois pas devoir m'étendre sur ce sujet »¹².

Mais c'est surtout ceux qui sont directement exposés à l'avance allemande, et qui vivent au plus haut degré les sentiments de peur et de dislocation personnelle – c'est-à-dire les réfugiés et les soldats alliés –, qui semblent être les plus susceptibles de voir l'enfant aux mains emmaillottées et d'autres visions de mutilation. Ainsi (à titre d'exemples), Marguerite Maumert, dix-huit ans, réfugiée à Agen, rencontre au moment de sa fuite de Mézières (Ardennes) « une fillette (qui) avaient les mains enveloppées de bandages » et dont d'autres personnes disaient qu'elle était la victime d'une mutilation par les Allemands¹³. Lucienne Boulanger, vingt ans, femme d'un ouvrier métallurgiste de Charleville et réfugiée à Chinon, se trouvait à Beugnies (Nord), chez ses parents au moment de l'invasion. Le 24 août, elle voit, dans une colonne de réfugiés belges qui traversait la commune, « un jeune garçon âgé de cinq ans qui avait la main droite coupée au poignet. Il portait un pansement, néanmoins, je me suis rendu parfaitement compte qu'il n'avait plus sa main »¹⁴. Et Marie Derumez, trente-trois ans, réfugiée à Caen, raconte :

« Dans un village qui se trouve sur la route de Lens à Béthune (...), les gendarmes avaient pris cinq ou six Allemands ; ils les fouillèrent. Dans le "paletot" ils trouvèrent des mains coupées provenant d'enfants de huit à douze mois. Il y avait deux mains trouvées sur le même Prussien. »¹⁵

Des récits du même genre se trouvent également chez des soldats. Jacques Cougne, soldat au 26^e RI, est blessé près d'Arras le 5 octobre. En se rendant à l'ambulance il croise une voiture de maraîcher suivie d'un jeune homme qui pleure. Ce dernier raconte que les Allemands ont coupé les poignets à sa sœur, et Cougne, en regardant dans la voiture, voit effectivement « une fillette de sept ans ayant l'extrémité des deux bras entortillée dans des linges. Elle avait la figure très pâle et les yeux pleins d'épouvante et de douleur [...] »¹⁶. Édouard Deleval, sergent au 43^e RI, déclare qu'il a rencontré des réfugiés de Dinant le 22 août 1914 (où plus de 600 civils sont en effet exécutés par l'armée allemande) qui disent qu'un jeune enfant avait été mutilé aux mains et aux pieds par les Allemands avant d'être rendu à sa mère¹⁷. Georges Delattre, soldat du 120^e RI, jure qu'il a vu, le 26 ou 27 août pendant que son régiment battait en retraite, une femme dans un convoi de réfugiés qui tient dans ses bras son petit garçon de quatre ans, dont les deux poignets sont emmaillottés à la

12. AN, 4 AJ 30 (ministère des Finances), déposition du brigadier Gervaise, 25 juin 1915.

13. AN, 4 AJ 3 (Agen), déposition du 16 octobre 1914.

14. AN, 4 AJ 18 (Orléans).

15. AN, 4 AJ 10 (Caen).

16. AN, 4 AJ 6 (Angers).

17. AN, 4 AJ 6 (Angers).

suite d'une mutilation de ses propres yeux la seule explication pour la bataille célèbre de Dinant d'enfant enveloppée de 70^e RI, dit avoir vu les Allemands, une femme au poignet ». Sa mère a quelques instants auparavant camarades que les Allemands »²⁰.

Tout, dans ce corpus de l'enfant (le plus souvent variante) de la main s'agit toujours de la main venant d'un adulte de l'amputation ; la précision du récit. Une légende faux bruit en réduisant le type, ou une action typique. Ainsi, la force de la légende par une image ou un (généralement la peur) forme d'une hystérie collective aux mains coupées se trouve de 1914 chez les soldats.

La légende des « mains coupées » trouvent au centre de l'œuvre d'Alan Kramer²². Des documents montrent une peur extrême de l'invasisseur allemand et comment sont le pendant de mains coupées dans la nuit aux deux camps et pendant le cas de l'histoire de l'enfant qui se propagent simi-

18. AN, 4 AJ 15 (Lyon).

19. AN, 4 AJ 22 (Rennes).

20. AN, 4 AJ 22 (Rennes).

21. Pour une discussion générale voir

Routledge & Kegan Paul, 1998.

22. Voir, *infra*, l'article d'Alan Kramer.

23. *How the Germans Won the War*, p. 100.

24. *How the Germans Won the War*, p. 100.

suite d'une mutilation par les Allemands quelques heures auparavant¹⁸. Delattre n'a pas vu de ses propres yeux la blessure, mais il maintient sous interrogation qu'une mutilation était la seule explication possible. Julien Le Corre, fusilier marin breton, trouve, en plein dans la bataille célèbre de Dixmude au début d'octobre, un sac allemand qui contient une main d'enfant enveloppée dans un « chiffon de papier »¹⁹. Enfin, Théophile Liger, soldat au 70^e RI, dit avoir vu le 21 août, près de Fosses (Ardennes), pendant la retraite devant les Allemands, une femme avec un petit garçon de quatre à cinq ans qui « avait un pansement au poignet ». Sa mère a expliqué en pleurant que les Allemands « venaient de couper, quelques instants auparavant, (sa) main droite ». Liger remarque qu'il a « entendu dire par les camarades que les Allemands ont également coupé la main à des petits garçons dans les Ardennes »²⁰.

Tout, dans ce corpus de témoignages, laisse supposer une légende : l'uniformité de l'image de l'enfant (le plus souvent une petite fille) aux mains emmaillottées ou bien (dans une sous-variante) de la main trouvée dans un sac ; la consistance de la charge émotionnelle, car il s'agit toujours de la souffrance passive et silencieuse d'une petite martyre (les explications venant d'un adulte-disciple) ; le manque de témoignages oculaires sur la réalité de l'amputation ; la précision, en revanche, sur les éléments contextuels pour confirmer la véracité du récit. Une légende (dans le sens d'un phénomène éphémère) diffère d'un simple faux bruit en réduisant une situation complexe et émotionnellement chargée à un personnage type, ou une action type, qui symbolise la situation en la simplifiant ou la transformant. Ainsi, la force de la légende réside dans sa puissance métaphorique, dans sa capacité d'évoquer par une image ou une narration lapidaires, mais riches de signification, des émotions (généralement la peur) plus vastes et confuses. Cette force émotionnelle prend souvent la forme d'une hystérie contagieuse²¹. Dans le cas présent, le mythe de la fille ou du garçon aux mains coupées semble bien avoir été un élément important de l'expérience de l'invasion de 1914 chez les soldats alliés et des civils.

La légende des « mains coupées » est donc la contrepartie des mythes de mutilation qui se trouvent au centre de l'hystérie des « francs-tireurs » dans l'armée allemande, analysée par Alan Kramer²². Des deux côtés, des visions de mutilation différentes mais symétriques expriment une peur extrême – des civils en territoire envahi chez les soldats allemands, de l'envahisseur allemand chez les soldats et civils français et belges. L'aveuglement et l'égorgeement sont le pendant, dans les récits allemands, des exécutions sommaires, des viols et des mains coupées dans la mythologie française. Certaines légendes, d'ailleurs, sont communes aux deux camps et prennent racine au même moment, la deuxième quinzaine d'août. C'est le cas de l'histoire de l'infirmière mutilée ou de celle des doigts coupés pour vol de bague, qui se propagent simultanément en Allemagne, Belgique, France et Angleterre – toujours à

18. AN, 4 AJ 15 (Lyon).

19. AN, 4 AJ 22 (Rennes), Le Corre est hospitalisé à Lannion.

20. AN, 4 AJ 22 (Rennes).

21. Pour une discussion générale du phénomène, cf. N. J. Smelser, *Theory of Collective Behaviour*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1962, chap. 6 ; et E. Morin, *La rumeur d'Orléans*, Seuil, 1969, p. 17-115.

22. Voir, *infra*, l'article d'A. Kramer. Voir aussi l'étude contemporaine de F. Van Langenhove, *Comment naît un cycle de légendes*, Paris, Payot, 1916 ; traduction anglaise, *The Growth of a Legend. A Study based upon the German Accounts of Francs-Tireurs and « Atrocities » in Belgium*, Londres, Putnam, 1916.

propos de l'ennemi, bien sûr²³. La résurgence de l'irrationnel comme réponse à l'expérience directe ou indirecte de la guerre moderne se révèle un phénomène vraiment universel à l'automne 1914.

Les faits

Une conséquence de cette manière de voir la légende des mains coupées est de remettre en valeur la dimension des mentalités populaires par rapport à celle de la propagande comme explication du phénomène. La propagande, du moins pendant l'automne de 1914, apparaît comme le symptôme plutôt que la cause de cette émotion collective populaire, jouant au plus, un rôle secondaire d'amplificateur. Mais, avant d'affirmer trop hâtivement la primauté des mentalités, il faudrait poser la question du lien entre les « mains coupées » et le troisième niveau de notre analyse – celui des faits.

Théoriquement, trois rapports sont possibles : un rapport direct entre récits et faits de mutilation ; un rapport de métaphore, selon lequel la légende des mains coupées symbolise d'autres aspects – réels ceux-ci – de l'invasion et du comportement allemand ; ou bien un rapport fictif, où la légende n'a aucun rapport, même indirect et médiateur, avec les événements mais transcrit dans l'imaginaire la peur hystérique des réfugiés et des soldats.

Des suggestions d'un rapport du premier type ne manquent pas. Les archives de la commission française contiennent au moins une vingtaine de dépositions qui diffèrent de celles déjà citées par leur absence d'homogénéité et par leur insistance sur un témoignage direct et oculaire. Alphonse Ranson, maréchal-ferrant de Roulers (Belgique), séparé de sa famille et réfugié à Lombez (Gers), raconte l'entrée des Allemands dans son village le 19 octobre pendant laquelle ils utilisent des civils en bouclier humain contre les troupes françaises. Quatre soldats le suivent dans sa maison où ils lui ligotent les bras et les jambes. Puis, un soldat prend son garçon de trois ans :

« (Un) autre, continue Ranson, lui a placé la main droite sur la table et la lui a tranchée avec sa baïonnette en deux coups. Cela fait, celui qui tenait l'enfant l'a lâché comme un paquet. L'autre a pris la main et est venu me la mettre dans la poche de mon veston en me disant : "Tiens, voilà un cadeau pour toi, tu peux partir maintenant." Et ils m'ont poussé dehors [...] »²⁴

Un cultivateur belge de Poperingen, près d'Ypres, également réfugié dans le Gers, voit des uhlan allemands tuer un voisin et son fils, après avoir coupé la main au petit²⁵. François de Prinz, monteur-ajusteur de Malines et réfugié à Castres, se voit réquisitionné avec d'autres civils par les Allemands à Hofstade, le 18-19 août 1914, pour creuser des tranchées. Un jeune homme est tué et sa main gauche amputée²⁶. Adolphe Rehaud, caporal au 149^e RI,

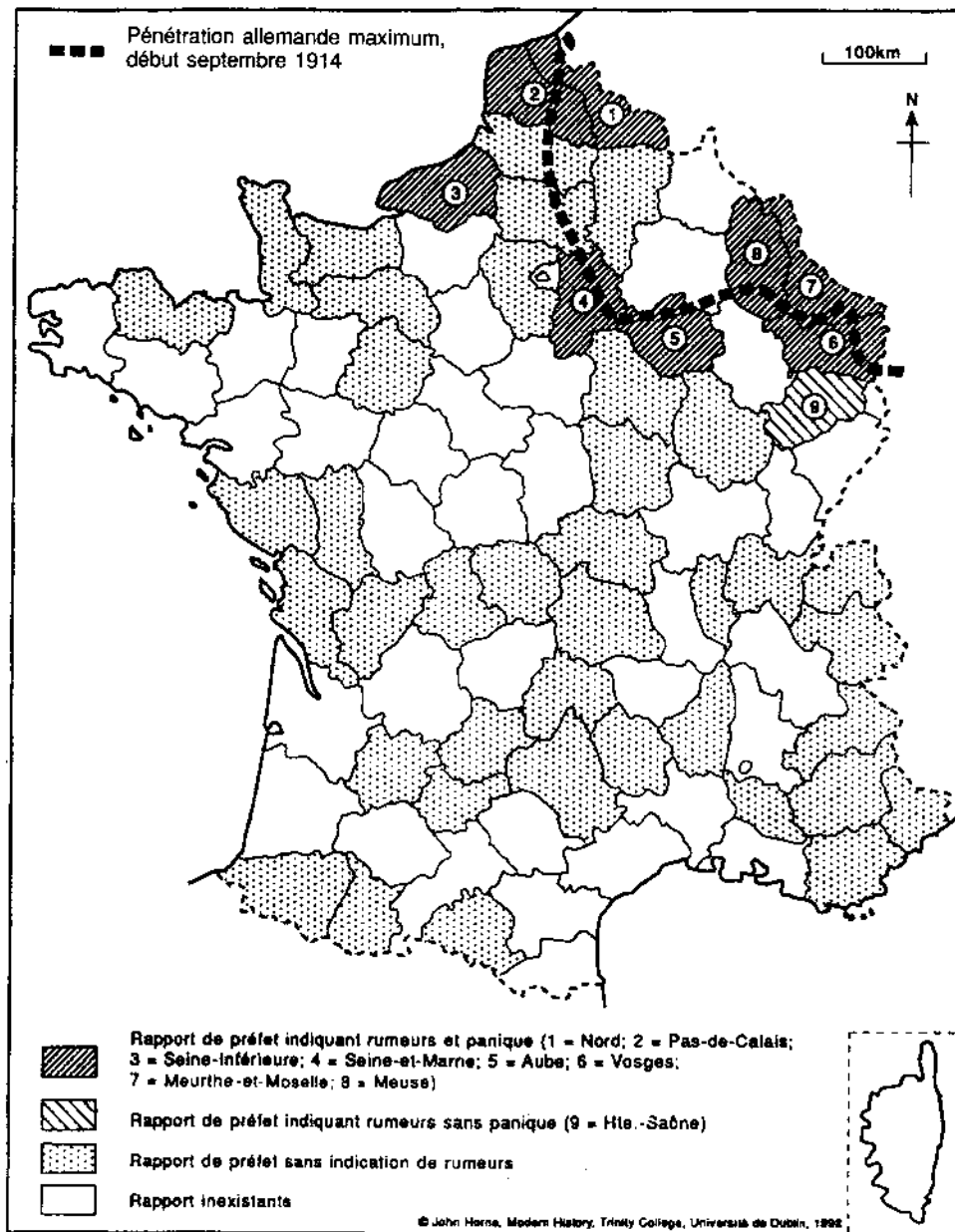
23. Langenhove, *The Growth of a Legend*, p. 105, et Ponsonby, *Falsehood in Wartime*, p. 67-70, pour des versions allemandes et britanniques de l'infirmière mutilée.

24. AN, 4 AJ 3 (Agen).

25. AN, 4 AJ 3 (Agen), incident du 19 ou 20 septembre 1914.

26. AN, 4 AJ 25 (Toulouse), déposition du 26 novembre 1914.





La peur d'août-septembre 1914

convalescent à Morlaix, dit avoir vu pendant une attaque à Saint-Ivoire en Belgique, le 23 août 1914, les corps de plusieurs femmes mutilées par les Allemands et une femme vivante avec un bébé de cinq ou six mois, « les quatre doigts de chaque main coupés »²⁷. Joseph Chapote, 43^e chasseurs à pied, trouve le corps d'une femme le 14 août entre Petitmont et Cirey (Meurthe-et-Moselle) avec les deux mains amputées (suite à sa résistance au viol, selon un paysan voisin)²⁸. Au mois d'août, Auguste Portefaix, caporal au 1^{er} RI coloniale, tue deux Allemands près de Charleroi (Belgique) qui sont en train de piller une maison. Il découvre en même temps une boucle d'oreille sur l'un d'eux et le corps d'une femme mutilée aux doigts et aux oreilles, comme pour un vol de bijoux²⁹. Félicia Bracque, Belge de quarante-sept ans, en fuite à Staven, le 17 octobre, voit des soldats français ordonner à un prisonnier allemand d'ouvrir sa musette, dans laquelle ils trouvent « un pantalon de femme, un corset, un petit sabot d'enfant, et une main de femme avec des bagues ». Le soldat allemand est exécuté³⁰. Enfin, Gustave Dufuis, soldat au 237^e RI, trouve vers la fin d'octobre, près d'Arras, la musette d'un « Prussien » qui contient « une main de femme qui avait été coupée et qui avait une alliance au doigt [...] »³¹.

Que faut-il penser de ces témoignages ? Est-ce le nœud hystérique de la légende des mains coupées, l'initiation au cercle des croyants non plus par des disciples qui prêchent le mystère des mains emmaillottées mais par une vision directe de l'agonie de la mutilation ? Ou devrait-on croire, au contraire, à des faits vécus ? Il faudrait au moins garder à l'esprit, nous semble-t-il, la possibilité que ces dépositions se réfèrent à des incidents réels.

Cependant, même dans l'éventualité de mutilations réellement commises par des militaires allemands, il y a une disproportion évidente entre l'incidence probablement restreinte de celles-ci et la dimension prise par la légende des « mains coupées ». D'où la nécessité de voir si la légende représente une réaction populaire essentiellement psychologique, caractérisée par l'autosuggestion, ou si elle se rapporte indirectement à d'autres aspects de l'invasion et du comportement de l'armée allemande.

Les dépositions recueillies par chaque cour d'appel pour la Commission sur les crimes de guerre sont normalement trop dispersées pour qu'on puisse tenter une reconstitution quantitative de cette mémoire des « atrocités allemandes ». Exceptionnellement, dans le cas de la cour d'appel de Caen, des listes sommaires des dépositions prises dans chacun des seize arrondissements nous permettent d'établir la structure de la vision des « atrocités allemandes », telle qu'elle subsiste dans le souvenir des témoins entre deux et six mois plus tard. Douze catégories d'incidents sont le sujet de dépositions³². Sur un total de 284 incidents mentionnés dans plus de 200 dépositions, la catégorie qui est de loin la plus importante (32 %) est celle des exécutions individuelles ou collectives de civils, exécutions qui sont souvent accompagnées d'incendies. Importants aussi sont les tirs contre des civils, l'achèvement de blessés et de prisonniers, l'emploi de balles dum-dum, et les attaques délibérées sur ambulances et hôpitaux. Les mutilations, au nombre de dix (3,5 % du total) – dont six

27. AN, 4 AJ 22 (Rennes).

28. AN, 4 AJ 13 (Grenoble).

29. AN, 4 AJ 23 (Riom).

30. AN, 4 AJ 3 (Agen).

31. AN, 4 AJ 21 (Poitiers).

32. AN, 4 AJ 10.

concernant des enfants
riquement prédominant

En fait, si nous lisons
ces dépositions traitent
sionnés par l'armée alle
centrale entre les deux
de mutilation et la
« irrationnel » de la p
population civile, et au
mille cinq cents civils
cinquante à Tamines, et
de guerre) de qu
ainsi que les exécutions
Nomény et aussi à G
çaise est confrontée à
« crimes » ou « atroc
soldats allemands é

C'est donc la réalité
l'invasion, qui se
d'« atrocités » qui se
presse. Dans certains
telle qu'elle est
la guerre et à la révol
constituée typique
vagabonds). Dans
suggestion peut cré
répand rapidement
presse peut jouer un
en contredisant les

Malgré leurs
française en 1914.
quent une « peur »
Calais, par exemple
mands a jeté le
du département de
et-Marne parle d'
de journaux qui
Dans l'Aube, le
venant des Ardennes

33. G. Lefebvre. *Les*

34. Nord, Pas-de-Calais

35. AN, F 12938.

36. AN, F 12939.

concernant des enfants avec des mains coupées –, ne représentent pas une catégorie numériquement prédominante.

En fait, si nous laissons de côté la question des balles dum-dum, la plus grande partie de ces dépositions traitent d'incidents qui correspondent aux *types* d'incidents réellement occasionnés par l'armée allemande en Belgique et en France. Ici, nous rencontrons la différence centrale entre les deux cas – allemand et allié. Comme le démontre Alan Kramer, la peur de mutilation et la « psychose » des francs-tireurs déclenchent un comportement « irrationnel » de la part des soldats allemands, dont résulte une brutalité réelle envers la population civile, et aussi envers les soldats alliés. Il suffit de retenir pour mémoire les cinq mille cinq cents civils belges exécutés en deux mois (plus de six cents à Dinant, quatre cent cinquante à Tamines, trois cents à Andenne), la destruction délibérée (et non pas par accident de guerre) de quelques dizaines de milliers de bâtiments en France et en Belgique, ainsi que les exécutions collectives en Lorraine française (au moins cinquante tués à Nomény et aussi à Gerbeviller, les deux villes étant rasées). Par conséquent, l'opinion française est confrontée réellement grâce à la commission à ce que les contemporains appellent « crimes » ou « atrocités », tandis que, à l'automne 1914, les « atrocités » perçues par les soldats allemands étaient largement illusoire.

C'est donc la réalité de ces événements, en même temps que l'angoisse anticipée de l'invasion, qui se trouvent à l'origine de cette vague de récits, bruits et légendes d'« atrocités » qui se répand en août-octobre 1914 dans l'opinion française, relayée par la presse. Dans certains départements, elle prend l'ampleur d'une vraie « peur ». La « peur », telle qu'elle est analysée dans l'ouvrage classique de Georges Lefebvre, est souvent liée à la guerre et à la révolution. Elle est caractérisée par une menace extérieure à la communauté, constituée typiquement d'éléments étrangers (soldats envahisseurs) ou marginaux (brigands, vagabonds). Dans une atmosphère tendue (l'attente d'une invasion, par exemple), l'auto-suggestion peut créer l'illusion d'un événement qui déclenche une panique, panique qui se répand rapidement de bouche à oreille, suivant les axes principaux de communication. La presse peut jouer un rôle amplificateur. En revanche, l'intervention vigoureuse des autorités, en contredisant les légendes, peut réduire, sinon éliminer, la peur³³.

Malgré leurs lacunes, les rapports des préfets nous renseignent bien sur cette « peur » française en 1914. Sur sept des douze départements touchés par l'invasion, les préfets indiquent une « peur » ou une « panique » liée à des rumeurs d'atrocités³⁴. Dans le Pas-de-Calais, par exemple, le préfet estime le 25 août que « la nouvelle de l'approche des Allemands a jeté le trouble dans une population qui ne cessait d'exciter les fugitifs venant du département du Nord [...]. Les récits les plus fantaisistes circulent »³⁵. Le préfet de Seine-et-Marne parle d'une panique le 30 août-1^{er} septembre et en rend responsable « les articles de journaux qui ont tant insisté sur les atrocités commises par les troupes ennemies »³⁶. Dans l'Aube, le 8 septembre, le préfet écrit que « le passage de malheureux émigrants venant des Ardennes et de la Marne propagent par les récits qu'ils font de leurs malheurs

33. G. Lefebvre, *La grande peur de 1789*. Paris, SEDES, 1932.

34. Nord, Pas-de-Calais, Seine-et-Marne, Aube, Vosges, Meurthe-et-Moselle et Meuse.

35. AN, F 12938.

36. AN, F 12939, rapport du 1^{er} septembre 1914.

la terreur chez les habitants des communes traversées »³⁷ La panique est semée à Nancy, selon le préfet de la Meurthe-et-Moselle, dès le 21 août par des populations « affolées » venant des villes, telles que Nomény, où les Allemands « commettaient des atrocités » – et cette expérience est partagée par le préfet du département voisin de la Meuse³⁸.

En ce qui concerne trois autres départements envahis, les rapports sont ou bien presque inexistantes (Ardennes, Marne) ou bien lacunaires pour la fin du mois (Aisne), et, dans un autre cas, la série entière de rapports est très sommaire (Somme). Dans le cas de l'Oise, le préfet ne parle pas de peur mais il fait état de « récits invraisemblables » de soldats blessés et de réfugiés. En dehors de ces départements, seuls deux autres préfets parlent en termes analogues. Selon le préfet de la Seine-Inférieure, département directement menacé par l'avance allemande principale, il y a un exode actif à partir du 24 août, provoqué par des soldats battant retraite et des réfugiés du Nord, et renforcé par le « souvenir des atrocités décrites par les journaux »³⁹. La Haute-Saône, en revanche, un peu en marge de l'avance allemande en Lorraine, est légèrement touchée par « quelques colporteurs de nouvelles alarmistes » mais ne connaît ni affolement, ni exode⁴⁰. Le reste de la France semble ignorer cette « peur », malgré une « grave chute du moral », générale entre le 25-30 août, à cause de la situation militaire⁴¹.

Nous pouvons donc en conclure que l'armée allemande déclenche une « peur » dans les régions qu'elle touche ou menace directement, une « peur » qui est animée par des récits et des légendes d'« atrocités ». Elle commence vers le 16-21 août en Lorraine – vers le 24-25 août dans le Nord. Les éléments narratifs et mythiques de cette peur sont disséminés sur tout le territoire par l'effet amplificateur de la presse et de la « propagande », iconographique et autre, ainsi que par le contingent de soldats blessés et de réfugiés civils qu'aura dès le début de septembre chaque département. Mais une situation militaire vite rétablie à partir du 5 septembre, ainsi qu'une action gouvernementale vigoureuse en matière de censure, empêche que l'affolement régional ne devienne général. À l'opposé de la « Grande Peur » de 1789, pourtant, la peur de 1914 n'est pas provoquée seulement par des faits essentiellement imaginaires mais représente une réaction à une situation réellement menaçante, voire périlleuse, pour la population civile qui se trouve sur le chemin de l'armée allemande. Les éléments mythiques de la peur, telle la légende des « mains coupées », ont donc pour fonction non seulement de cristalliser des appréhensions psychologiques mais aussi de représenter symboliquement des événements qui se sont bien produits.

37. AN, F 712937.

38. AN, F 712938, rapports du 27 août 1914 (Meurthe-et-Moselle) et du 24-28 août (Meuse).

39. AN, F 712939, rapport du 31 août 1914.

40. AN, F 712939, rapport du 30 août 1914.

41. J.-J. Becker, *1914 : Comment les Français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses de la FNSP, 1977, p. 557. Notre analyse de la « peur » de 1914 recouvre en partie celle de « panique » par J.-J. Becker. Nous mettons l'accent, pourtant, sur la différence entre la zone d'invasion, touchée par la « peur », et le reste du pays qui ne la connaît pas, ainsi que sur la centralité des « atrocités » dans la structure de la « peur ».

Conclusion :

En explorant ainsi mieux comment les allemandes », mais de l'exemple du cumul de stéréotypes préexistants et qu'un torien fasciné par première main, et tions collectives conclusion des « mains coupées ».

Tout d'abord, la franco-allemande. Il compte beaucoup faudrait se demander l'explication de la puissance collective.

C'est ici le mal des mentalités par avec une force d'hypothèse, et l'imagination productive rend de mal aux formes du déclin des sports physique, et mal les cultures populaires criminelles, et la presse de l'époque XIX^e siècle, jusqu'en 1914. La détermination dévient

42. M. Bloch, « Histoire (1921) ».

43. R. Holt, *Spang de Paris : un sang de Paris* (Paris, 1914).

44. A. Cobin, *La London. La violence*.

Conclusion : Les référents culturels de la légende des « mains coupées »

En explorant ainsi les rapports entre propagande, mentalité populaire et faits réels pour mieux comprendre la réaction de l'opinion publique en France envers les « atrocités allemandes », nous avons laissé de côté un aspect cardinal du composant légendaire (et donc de l'exemple des « mains coupées »). Car la charge émotionnelle des légendes vient d'un cumul de stéréotypes culturels, d'images populaires et de référents historiques qui lui sont préexistants et qui lui confèrent sa puissance métaphorique. C'est Marc Bloch, en jeune historien fasciné par les faux bruits et légendes de la Grande Guerre qu'il avait vécus de première main, qui observe en 1921 qu'« une fausse nouvelle naît toujours de représentations collectives qui préexistent à sa naissance »⁴². Posons donc la question, en guise de conclusion, des représentations collectives qui forment et sous-tendent la légende des « mains coupées » en 1914, lui donnant sa force mobilisatrice.

Tout d'abord, il faudrait évoquer la possibilité d'antécédents qui remontent à la guerre franco-allemande. En effet, le souvenir mythologique de 1870 plane sur l'invasion de 1914. Il compte beaucoup du côté allemand en ce qui concerne la peur de « francs-tireurs », et il faudrait se demander si le petit enfant aux mains emmaillottées n'a pas fait déjà son apparition quarante-quatre ans plus tôt. Même dans le cas d'une réponse positive, pourtant, l'explication ne pourrait pas résider dans une simple continuité historique. Il resterait à saisir la puissance culturelle de l'image de la mutilation.

C'est ici le nœud du problème. Quelle est la signification de la mutilation corporelle dans les mentalités populaires de la fin du XIX^e-début XX^e siècle pour qu'elle puisse constituer avec une force disproportionnée à sa réalité un symbole de l'invasion de 1914 ? À titre d'hypothèse, on pourrait chercher la réponse dans les représentations de la criminalité dans l'imagination populaire. Au cours du XIX^e siècle, une sensibilité « civilisée » et rationalisatrice rend de moins en moins respectable la violence interpersonnelle – il suffit de penser aux formes dites humaines de la peine capitale, à l'interdiction d'exécutions publiques, au déclin des sports violents⁴³. Mais on pourrait se demander si une fascination pour la violence physique, et notamment pour le dépeçage du corps, qui est si profondément enracinée dans les cultures populaires européennes, ne se trouve pas refoulée dans le thème de la violence criminelle, et notamment de la mutilation meurtrière, qui semble tellement intéresser la presse de l'époque⁴⁴. Ainsi, un Jacques l'Éventreur ou son homologue français de la fin du XIX^e siècle, Jacques Vacher, seraient en quelque sorte les précurseurs des envahisseurs de 1914. La différence réside, bien sûr, dans le fait que ce qui est un comportement profondément déviant en temps de paix (c'est seulement en tant que tel qu'il reste un sujet

42. M. Bloch, « Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre », *Revue de synthèse historique* (1921) et *Mélanges historiques*, SEVPEN, 1963), t. 1, p. 41-57.

43. R. Holt, *Sport and Society in Modern France*, Londres, MacMillan, 1981, p. 126-131 ; A. Corbin, « Le sang de Paris : réflexions sur la généalogie dans l'image de la capitale », in Id., *Le temps, le désir et l'horreur* (Paris, Aubier, 1991), p. 215-225.

44. A. Corbin, *Le village des cannibales*, Paris, Aubier, 1990, chap. 4 ; F. Chauvaud, *De Pierre Rivière à Landru. La violence apprivoisée au XIX^e siècle*, Bruxelles, Brepols, 1991, chap. 9.

respectable) semble prendre d'autres dimensions en temps de guerre. L'invasion, en bouleversant à la fois l'ordre légal et les restrictions propres au comportement « civilisé », laisse échapper le génie de la mutilation corporelle de sa lampe : la criminalité déviante, d'habitude contenue, devient le symbole de toute une armée.

De façon plus générale, d'ailleurs, on peut comprendre l'impact de l'invasion sur l'opinion française par rapport aux images de la criminalité. L'assassinat, le vol à main armée (évoquant la bande à Bonnot)⁴⁵, la destruction volontaire de maisons par incendie, le pillage systématique sont autant d'images de crimes individuels généralisés par les circonstances de l'invasion qui semblent renverser l'ordre bourgeois établi. Ce n'est pas un hasard linguistique si les témoins et la presse contemporaine emploient si souvent les termes « assassins », « criminels », « brigands », « bandits », voire « apaches ».

Il faudrait, finalement, évoquer un dernier champ de référence culturelle des légendes de mutilation de 1914 et d'autres images de l'invasion. La conviction populaire au début du XX^e siècle que l'on vivait une ère de progrès non seulement matériel mais moral, qui était profondément liée à l'état de paix européenne, trouve son pendant dans l'idée que la guerre est l'antithèse de la « civilisation » (les guerres coloniales contre peuples « non civilisés » tombent, bien sûr, dans une autre catégorie). D'où les conventions de La Haye signées en 1899 et 1907 sur les lois de la guerre. Or, à l'opposition guerre-civilisation avant le conflit succède l'opposition « civilisation » / « barbarie » à l'intérieur de la guerre, une fois les hostilités ouvertes, avec chaque camp essayant de rejeter sur l'ennemi non seulement la responsabilité de la guerre mais l'accusation de « barbarie ». Comme le remarque une rubrique de *L'Illustration* du 29 août 1914, sous l'image d'un soldat allemand, le pied posé sur le ventre d'une fille morte devant une ville qui brûle : « Comment de tels spectacles peuvent-ils être donnés au monde, en 1914, par un peuple, qui prétendait, hier encore, à la gloire d'être au premier rang des pays civilisés ? »⁴⁶ Cette dualité d'idées marque durablement l'expérience de 1914. Dans la mesure où, comme nous avons pu le constater, la légende des « mains coupées » sert d'évaluation morale rudimentaire, elle fournit un symbole mythique, parmi d'autres, de ce monde à l'envers qu'est l'invasion de 1914 pour l'opinion française.

45. Ainsi un article du *Charivari*, 24 janvier 1905, parle de « ce qualificatif de Kaiser-Bonnot décerné au début de la guerre au plus grand criminel qui ait jamais régné sur un peuple ».

46. Dessin de Georges Scott, *Leur façon de faire la guerre*.

Introduction

Cette étude est le réexamen de la question de la Belgique à utiliser des sources aux sources françaises aux sources françaises au front intérieur le « front intérieur » les années de l'allemandes » furent même des falsifications Arthur Ponsonby. 1928 un livre dans comme étant des américain Ralph H. l'armée allemande nation allemande à allemandes » n' mythologie guerrière parmi les historiens

C'est ainsi que les rités britanniques mal établis et des

* Traduction par E. 1. Arthur A. W. H. *Throughout the Nations* 2. Ralph Haswell L. 5 (1933), p. 496-516